

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
Un Peuple – Un but – Une Foi

**MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

# **BUDGET 2003**

**COMMISSION TECHNIQUE  
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE**

**RAPPORT PRESENTE  
PAR MADAME MAIMOUNA SOURANG NDIR,  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Novembre 2002**

**Monsieur le Président de la Commission Technique,**

**Honorables Députés,**

*Je viens soumettre à votre approbation, le Budget du Ministère du Développement Social que j'ai l'honneur de diriger.*

*Comme vous le savez, plus qu'un champ de correction des erreurs des politiques économiques, le Développement Social au Sénégal s'inscrit dans le cadre d'une politique sociale active qui articule l'économique, le social, le culturel.*

*Une politique sociale active, véritable moteur du progrès social.*

*Ce nouveau paradigme de développement, axé sur la valorisation des ressources humaines, se propose de faire de chaque sénégalais(e) un agent de développement productif avec valeur ajoutée.*

*C'est dans cette perspective que le décret N° 2002-1122 en date du 14 novembre 2002 relatif aux attributions du Ministre du Développement Social, a précisé la mission assignée au Ministre.*

*En effet, selon ce décret, Le Ministre, sous l'autorité du Premier Ministre, conçoit, élabore et met en œuvre la politique arrêtée par le Chef de L'Etat en matière de Développement Social, avec pour mission générale :*

- \* la conception et la mise en oeuvre des politiques et stratégies globales d'éradication de la pauvreté, en vue d'assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population.*

*De manière sectorielle et concernant les franges de la population vulnérables, exclues ou menacées de marginalisation, le Ministre conçoit et conduit les politiques à l'égard des personnes handicapées, des enfants en situation difficile et des personnes âgées et retraitées, tout en mettant en*

*place les moyens de leur réinsertion sociale, économique et culturelle.*

*Sur le plan opérationnel, le Ministre du Développement Social met en œuvre les politiques et stratégies de développement social en cohérence avec celles relatives à la politique Famille et Solidarité Nationale.*

*Le dispositif mis en place par le Gouvernement est une réponse aux enjeux et aux nombreux défis qui nous interpellent dans un contexte économique national particulièrement secoué par les événements que vous savez tous (aléas climatiques-catastrophe du Joola entre autres). Cette situation a appelé des mesures exceptionnelles qui ont permis d'en limiter les effets, et d'apaiser certaines souffrances.*

*Satisfaire la demande sociale, dans un tel contexte, a évidemment nécessité des efforts et des sacrifices qui ont fortement affecté le budget alloué au Département et que je me fais le devoir de vous soumettre.*

*Tout en vous faisant le bilan des réalisations pour l'année 2002, je me fais également l'obligation de vous parler de nos perspectives d'actions sur la base des objectifs stratégiques visés par le Ministère du Développement Social.*

*Mon rapport sera articulé en quatre points :*

- 1. Le contexte socio-économique national,*
- 2. Le bilan des réalisations 2002,*
- 3. Les perspectives d'action 2003,*
- 4. La structure du budget soumis à votre approbation.*

## **1 – LE CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL**

*Le Contexte socio-économique national a été très gravement affecté par les aléas climatiques (pluies hors saison, sécheresse inattendue en début d'hivernage). A ces phénomènes naturels est venu se greffer le naufrage du bateau « Le Joola » dont les secousses se font encore ressentir dans tous les milieux.*

*Si à cela l'on ajoute les réformes structurelles et sectorielles engagées et dont les résultats ne sont pas encore perceptibles, l'on constate que les performances économiques de notre pays, bien que de tendance positive, sont en deçà de la demande sociale, à laquelle nous devons faire face.*

*C'est dire qu'au moment où le secteur agricole ne peut à lui seul créer de nouvelles richesses, il faut, à notre niveau, inventer de nouveaux créneaux et innover dans le traitement de la demande sociale.*

*Pour y parvenir, il faut analyser, la situation pour mieux la comprendre. C'est à cet exercice que je vous convie.*

### **1.1 Le profil de la pauvreté**

*Il suffit de jeter un regard sur les résultats des enquêtes sur les priorités pour se rendre compte du poids de la pauvreté au niveau des ménages (en moyenne 52 % des ménages). Le taux d'accessibilité aux services sociaux de base demeure faible (47,6 %).*

*L'éducation et la formation sont encore en deçà de nos attentes et l'accès à l'eau potable demeure une préoccupation malgré les efforts consentis par l'Etat.*

*Le cadre de vie se détériore devant un environnement menacé de toutes parts (mauvaises pratiques, indiscipline).*

## **1.2 Accès aux emplois et aux revenus**

Un contexte socio-économique aux tendances positives mais toujours marqué par un fort taux de chômage et de sous-emploi. que nous vivons accentue le chômage et le sous-emploi. Du fait de l'exode rural et de l'émigration, le monde rural se vide de ses bras valides, cela hypothèque les performances de l'agriculture et pose avec acuité le problème de la sécurité alimentaire.

Devant cette situation, il faut des stratégies nouvelles de survie et d'auto-promotion, notamment en faveur des groupes sociaux les plus vulnérables.

**Au niveau des personnes handicapées** : La nouvelle politique en faveur de cette catégorie nécessite des moyens conséquents. Il faut des structures et infrastructures spécifiques pour répondre à leurs besoins et les insérer durablement dans le circuit de production (cf. Mémoire 2001)

**Au niveau des enfants défavorisés** : De sérieux problèmes se posent pour leur sauvegarde. C'est ainsi que des projets et programmes sont conçus pour mieux y faire face.

**Au niveau des personnes âgées et retraitées** : Véritables réservoirs d'expérience et de sagesse, ces personnes âgées garant de la stabilité sociale méritent des mesures capables de prendre en compte leurs besoins.

**Au niveau des femmes** : en dépit des efforts en leur faveur, leur statut demeure précaire . Il importe de renforcer les mesures pour améliorer leur participation au développement.

**Au niveau des familles défavorisées** : Le contexte décrit plus haut illustre bien la situation précaire des familles notamment celles des zones rurales et péri-urbaines qui ploient dans des difficultés multiples, faute de moyens. Les conséquences sont : l'éclatement des familles, l'effritement du tissu social et la distension des liens de solidarité. Des mesures urgentes sont à rechercher pour pallier cet état de fait.

La prise en compte de l'ensemble des problèmes de ces catégories sociales et la volonté de leur trouver une solution juste et durable, voilà la substance de l'action de mon Département. C'est ce que nous avons entrepris de faire en 2002 avec le budget obtenu. Je vous en livre le bilan et reste attentive à vos observations et suggestions.

## **II. BILAN DES REALISATIONS 2002**

Les résultats que je soumets à votre attention, nous les devons à tous les sénégalais d'abord, eux qui ont su faire montre de solidarité agissante et de sens de la responsabilité dans les moments les plus difficiles des événements qui ont jalonné notre parcours en 2002. Nous les devons ensuite à l'engagement sans réserves des hautes autorités, principalement le Chef de l'Etat, son Excellence Maître Abdoulaye WADE, mais également aux agents compétents et dévoués de notre Département qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de notre mission.

Il convient enfin, de mentionner la contribution appréciable des ONGs et des Organisations paysannes, des partenaires au développement.

## **Au niveau de la Direction du Développement Communautaire:**

*Cette direction d'avant-garde appuie les initiatives à la base, suscite la pleine participation des communautés de base et met en œuvre une stratégie de mobilisation et d'organisation des populations notamment rurales. Elle veille à la cohérence des activités des ONG et les évalue. C'est ainsi que pendant l'exercice 2002, Dix (10) projets ont été évalués sur Dix Huit (18) dans les domaines d'activités suivants :*

- *L'hydraulique villageoise,*
- *L'alphabétisation,*
- *La santé,*
- *L'agriculture et l'élevage,*
- *L'allègement des travaux de la femme dans les organisations communautaires de base,*
- *La formation et la communication.*

*Le taux d'atteinte des objectifs des programmes d'investissement des projets évalués est de 80 % en moyenne.*

*Six séances de la commission interministérielle sur les projets et programmes des ONG ont permis une étude et une analyse fines des projets. C'est ainsi que 46 dossiers ont été visités dont 34 approuvés, soit un montant de 24 milliards 225 millions 837.994 francs pour les deux prochaines années.*

*L'exécution du régime particulier a permis :*

- *L'étude de dossiers d'admission aux avantages des régimes particuliers,*
- *L'appui à l'élaboration de documents conformes aux textes réglementaires,*

- La participation aux réunions du Comité d'approbation de la coopération française,
- Et la mise en œuvre de la procédure d'agrément des ONG.

Ainsi, en 2002,

- 10 dossiers d'admission temporaire,
- 325 dossiers de prorogation d'admission temporaire,
- 34 dossiers d'exonération,
- 16 dossiers d'exonération à titre exceptionnel,
- et 14 dossiers de mise en consommation ont été examinés.

Sur 56 demandes d'agrément d'ONG, 20 ont été jugées conformes dont 13 agréées.

Au titre des perspectives il y a :

- L'élaboration du bilan des activités de suivi des ONG en vue de la mise à jour du cadre institutionnel de suivi des ONG ;
- La revue à mi-parcours de l'application du cadre institutionnel ;
- L'élaboration d'un guide d'enquête pour la constitution d'une banque de données ;
- L'organisation de rencontres restreintes entre le Gouvernement et les ONG pour la mise en cohérence des activités des ONG et la définition d'un cadre de visibilité à travers une meilleure diffusion de leurs activités ;
- L'organisation de CRD de validation.



## **Au niveau de la Direction des Stratégies de Développement Social :**

*De création récente, cette Direction est la cheville ouvrière du département. Elle est en amont et en aval de toutes nos interventions pour baliser le chemin et indiquer les stratégies les meilleures pour la réalisation de nos objectifs.*

*Elle favorise l'articulation des programmes et la coordination des actions grâce à une synergie des efforts*

*La création de cette direction traduit la volonté de mettre en adéquation les politiques de développement économique et la demande sociale pour une amélioration du vécu quotidien des sénégalaises et des sénégalais.*

*La mission de la Direction des Stratégies de Développement Social se résume en la recherche de voies et moyens les plus pertinentes pour assurer un développement harmonieux, équitable et durable.*

*Il s'agit de :*

- mettre en place des structures de collecte d'informations pour le suivi et l'évaluation des politiques économiques ainsi que leurs effets et impacts sociaux,*
- proposer et promouvoir des actions novatrices pour une satisfaction durable de la demande sociale.*

*Depuis son avènement il y a seulement Huit (08) mois, elle a :*

- Organisé un atelier de planification stratégique pour la mise en cohérence des politiques et programmes,*
- mis en place un comité de suivi des recommandations de l'atelier,*

- *participé à plusieurs rencontres du système des Nations Unies notamment,*
  - *le Sommet Mondial sur le développement Durable dont la Commission nationale de suivi est chargée de la stratégie nationale pour le Développement durable,*

*Dans ces perspectives, cette direction a en chantier :*

- *Une approche programme avec un tableau de bord et un système d'information et de gestion du Ministère,*
- *Un Observatoire des politiques sociales, mécanisme de suivi, d'alerte et de réaction rapide,*
- *Un programme d'habilitation des acteurs et partenaires à la base.*

**Au niveau de la Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement :**

*Cette Direction transversale, en plus de sa mission de gestion des moyens du département, s'est attelée entre autres activités à exécuter les dépenses autorisées par l'enveloppe provenant du budget d'investissement consolidé et de la loi rectificative 2001.*

**1) Avec les fonds provenant de la loi rectificative ,**

- *Achat de 77 moulins à mil,*
- *Achat de 06 décortiqueuses à riz,*
- *Achat de 60 machines simples,*
- *Achat de 53 machines électriques,*
- *Et achat de 74 moulins à mil.*

**2) Au titre de l'appui aux Organisations Communautaires de Base (OCB),**

- Achat de 100 machines à pédales,
- Achat de 60 machines électriques,
- Achat de 160 chaises en plastique,
- Achat de 07 décortiqueurs à riz.

**3) Le Fonds de Développement Communautaire**

A permis l'acquisition de mobiliers de bureau et de matériels destinés aux services décentralisés. Parmi ceux-ci on peut retenir :

- 24 micro-ordinateurs
- 19 onduleurs
- 09 photocopieuses
- 19 imprimantes
- 01 serveur
- 21 télévisions solaires
- 15 groupes électrogènes
- 15 décortiqueurs à riz
- 66 plafonniers
- 04 tables réunion
- 03 fax
- 13 climatiseurs
- 326 chaises visiteurs
- 04 bureaux-secrétaires
- 100 fauteuils-ministre
- 108 bureaux-direction
- du matériel de sonorisation et de jardinage.

Ainsi, grâce à ces opérations, la DAGE a permis aux services et personnel d'atteindre un niveau de performance favorable à l'atteinte de nos objectifs :

**Au niveau du Projet de Lutte contre la Pauvreté,**

expression d'une volonté ferme de lutte contre la pauvreté, ce projet en cours d'exécution d'un montant de 15 milliards est financé par la BAD et le Fonds Nordique de Développement.

Le bilan d'exécution pour la gestion 2001-2002, de même que les perspectives 2003-2005 se présentent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>Renforce ment des capacités</b>	<b>Micro- financement AGR</b>	<b>Infrastructure Hydraulique Equipement</b>	<b>Gestion</b>	<b>Total</b>
<i>Année 2001</i>	31,415 478			191277 791	222 693 269
<i>Année 2002</i>	61 665 500	9 558 300	3 597 400	105 098 131	179 917 331
<i>Prévisions sur 2002 complémentaires</i>	1 280 697 432	143 564 900	170 000 000	113 938 000	1 708 200 332
<b>Total</b>	<b>1 373 776 590</b>	<b>153 123 200</b>	<b>173 597 400</b>	<b>410 313 922</b>	<b>2 110 810 932</b>
<i>Perspectives 2003-2005</i>	2 239 223 590	3 192 876 800	2 260 402 600	102 768 078	8 720 189 068
<i>Perspectives 2003-2005</i>			3 982 000 000		3 982 000 000

Les perspectives du projet de lutte contre la pauvreté prévoient pour l'année 2004, 500 millions et pour 2005, 500 millions.

## Au niveau de l'Agence du Fonds de Développement Social :

Le *Projet Fonds de Développement Social*, programme de lutte contre la pauvreté appuyé par l'IDA, s'exécute en trois phases successives couvrant la période 2001-2011.

La première qui dure 03 ans, vise à :

- mettre en place et rendre opérationnelle les structures du *Projet*,
- sensibiliser les bénéficiaires,
- mettre à l'essai les structures et stratégies retenues.

C'est ainsi qu'en 2001-2002, les résultats suivants ont été atteints.

Au niveau de la Composante 1 : «Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base» :

- mise à jour du manuel de procédures,
- recrutement de l'assistance technique destinée à appuyer le démarrage des activités,
- détermination des critères de ciblage des communautés rurales et villages touchés,
- recrutement des opérateurs chargés des évaluations participatives de la pauvreté et des besoins,
- réalisation des évaluations participatives des besoins et des préalables pour l'appui aux communautés.

*A ce jour,*

- *un manuel de procédure approuvé par l'IDA et l'AFDS est disponible,*
- *une liste de 1013 villages établis dans cinq (05) régions,*
- *l'ensemble des éléments de méthodologie ont été conceptualisés et testés,*
- *quatre (04) cabinets de consultants sont recrutés,*
- *six (06) Consultants sur 07 sont recrutés,*
- *une maquette de saisie des données a été élaborée pour la mise en place d'une base de données,*
- *trois cent (300) rapports provisoires des Evaluations Participatives, de Pauvreté sont disponibles et mis à la disposition des Organisations d'Appui aux Communautés de bases,*
- *les Evaluations Participatives des Besoins ont effectivement démarré dans les trois cent et un (301) villages retenus pour la phase pilote.*

*Les activités prévues en 2002 se résument en la poursuite des EPP, les séminaires de restitution et de formation, le recrutement des OEPP et l'approbation des premiers micro-projets.*

*Les perspectives pour 2003 pour la composante s'inscrivent dans le cadre d'action d'extension et de consolidation.*

**Au niveau de la composante 2** : «Accès aux services de micro-finances».

- le manuel de procédures est approuvé et mis à jour,
- trois cabinets ont signé leur contrat et l'exécution effective a démarré dans les départements de Kaffrine, Kolda et Linguère,
- Les éléments méthodologiques relatifs à la mise en œuvre des activités sont conceptualisés,
- un fichier des opérations en micro-finance est disponible,
- des séances d'information ont été organisées au profit des OCB et partenaires.

Les activités prévues au titre du quatrième trimestre sont inventoriées et les perspectives pour 2003 définies.

**Au niveau de la composante 3** : «renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB »

- un manuel de procédures est disponible,
- une banque de données en FGB et renforcement des capacités est constituée,
- un package de modules en direction des communautés de base est établi,
- l'analyse des besoins et la conception des outils sont réalisés,
- l'appui à la conception et la finalisation des guides de passation des marchés ont permis de préparer et de conduire les sessions de formation.

Les activités prévues au titre du quatrième trimestre 2002, tout comme les perspectives pour 2003, sont des actions de démultiplication et de généralisation de la formation au niveau des zones d'intervention du projet.

#### **Au niveau de la composante 4 : « Suivi de la pauvreté »**

Les principales activités menées ont abouti à :

- la signature de contrats et conventions avec les partenaires,
- la mise en place du système d'information sur la pauvreté,
- la mise en place des organes de gestion du Projet,
- la création de l'Association du Fonds de Développement Social,
- la mise en place de la Direction Générale du Projet,
- l'élaboration des stratégies d'implantation des Antennes régionales,
- l'élaboration du Projet organisationnel de l'AFDS,
- la mise en place du système d'information financière et comptable,
- la détermination des objectifs de la stratégie de communication,
- les opérations de passation de marchés relatives à la mise en place du projet,
- la formation et le renforcement des capacités du personnel,
- la mise en place d'un système de suivi-évaluation,
- la planification et le suivi des activités du Projet,
- la synergie avec d'autres Projets et Programmes.



La priorité a été aussi la mise en place d'équipements communautaires et le renforcement des capacités des bénéficiaires. Grâce à la planification participative, les besoins ont été identifiés et les activités nécessaires à leurs satisfactions entamées.

Cette phase opérationnelle du projet a permis de réaliser d'importantes actions.

D'un budget de 2 milliards 850 millions pour 2001, ce budget passera à 8 milliards 200 millions pour la gestion 2002-2003.

Comme vous le voyez, l'Agence va être d'un apport décisif dans la satisfaction de la demande sociale. Les projets qui sont financés parce que générateurs de revenus et pourvoyeurs d'emplois, contribueront sans nul doute à l'éradication de la pauvreté notamment dans les régions périphériques. Il permettra, à terme, d'améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes défavorisés dans le souci d'une démocratie égalitaire véritable.

### **Au niveau de l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS):**

Créée en 1994, avec le capital expérience de l'ENEAS, pour former les cadres supérieurs dans le domaine du travail social spécialisé, l'école comprend trois départements et accueille des étudiants du Sénégal et de la Sous-région. Pour l'année 2001, l'école a enregistré 60 diplômés, dont 55 au 1<sup>er</sup> cycle et 05 au second cycle. Pour l'année 2002, l'école a enregistré 74 diplômés, dont 52 au premier cycle et 22 au second cycle.

*Dans ses perspectives, l'école envisage :*

- *La mise en fonction de stage de deux chefs de travaux au niveau du second cycle pour compléter le corps professoral,*
- *Le suivi du projet de décret portant création du corps des inspecteurs des Services Sociaux et de l'Education Surveillée,*
- *Le suivi du projet de décret portant modification du décret relatif aux fonctionnaires de la justice,*
- *et le suivi du projet d'extension des locaux de l'école.*

### **Au niveau du Fonds d'Assistance Ponctuel d'Urgence (FAPU)**

*Dans le cadre de la politique du Gouvernement, exécutée par le Ministère du Développement Social un financement est sollicité pour la mise en place d'un fonds d'assistance ponctuelle et d'urgence ayant pour objet d'être une réponse rapide aux sollicitations des catégories sociales en situation difficile.*

*Malgré les efforts importants accomplis dans divers domaines, la situation des groupes vulnérables (Personnes handicapées, Personnes âgées, enfants abandonnés et ceux de la rue) exigent des liquidités en lieu et place des secours en nature.*

*Du fait de la nature des lignes de crédits existantes et de la non prévision de telles dépenses, des difficultés continuent de freiner nos interventions.*

*Il est donc impératif de mettre en place ce Fonds pour soutenir :*

- l'appui aux populations démunies,*
- l'auto-promotion des groupes vulnérables,*
- l'appareillage et la réadaptation fonctionnelle,*
- l'assainissement du cadre de vie.*

### **III. PERSPECTIVES D' ACTIONS**

*La réalisation des objectifs découlant des nobles missions du Ministère du Développement Social exige une approche programme centrée sur un système stratégique de planification, de coordination et de suivi-évaluation. Cette approche, parce que globale, intégrée et participative garantit à nos actions un impact salubre en matière de développement durable et de lutte contre la pauvreté.*

*C'est dans cette optique que nous plaçons la mise en œuvre des orientations stratégiques de lutte contre la pauvreté pour mieux respecter l'engagement du Sénégal pris lors du Sommet Mondial de Copenhague sur le Développement Social, le Sommet du Millénaire et le Sommet Mondial sur le Développement Durable.*

*Dans ce sens, un plan d'action couvrant la période du PTIP 2003-2005 avec des stratégies d'action, des moyens disponibles et/ou à rechercher, les résultats attendus, des moyens de vérification et des structures ou acteurs impliqués a été élaboré.*

*L'ambition de notre Département étant d'atteindre un taux d'investissement de Priorité Sociale de 15 % en 2004 (le taux actuel est 8 %), il est nécessaire qu'un budget conséquent soit mis en place à la hauteur des ambitions que nous nourrissons pour cette institution.*

Dans cette perspective, il est prévu la mise en place d'un Comité de Développement Social qui a pour vocation la création d'un cadre permanent de concertation et d'échanges entre les acteurs du Développement Social, notamment des personnalités reconnues pour leur implication dans ce domaine et le Secteur privé.

Ce Comité aura un rôle consultatif et produira annuellement un rapport sur le Développement Social qui servira de cadre pour le fonctionnement de l'Observatoire des politiques sociales, espace de mise en synergie et d'interface scientifique.

L'Observatoire sera ainsi un puissant outil de Marketing social qui assurera une meilleure visibilité du Développement Social aux niveaux national et international.

### **Honorables Députés,**

Après la revue du bilan et des perspectives du Ministère du Développement Social, je m'en vais vous présenter le budget du Département.

### **PROJET DE BUDGET 2003**

Le Projet de budget 2003 du Ministère du Développement Social est arrêté à la somme de Un Milliard Cent Trente Neuf Millions Sept Cent Vingt Mille (1.439.720.000) F CFA et est réparti comme suit :

<b>TITRE 2 : Dépenses de personnel</b>	637.017.000
<b>TITRE 3 : Dépenses de fonctionnement</b>	239.961.000
<b>TITRE 4 : Dépenses de transfert</b>	262.742.000

**NB.** : Des dépenses en capital ont été accordées au Département au titre de l'année 2003 pour un montant de Un Milliard Six Cent Quarante Sept Mille (1.647.000.000) F CFA répartis ainsi qu'il suit :

- Projet de Lutte Contre la Pauvreté BAD-FND	397.000.000
- Agence du Fonds de Développement Social	550.000.000
- Projet d'Appui aux groupes cibles défavorisés	300.000.000
- Fonds de Développement Communautaire	400.000.000

## **ANALYSE**

### **Titre 2**

#### **A/ Dépenses Personnel**

Pour la gestion 2003, la réévaluation des dépenses du personnel accuse une baisse de près de 273.278.000 en valeur absolue et 30,02 % en valeur relative.

Cette baisse s'explique par la diminution de l'effectif du personnel qui passe de 416 à 259 agents soit 157 en moins due d'une part au transfert des agents de la Direction de l'Action Sociale, le Service de Distribution des Vivres et le Fonds de Solidarité Nationale au Ministre de la Famille et de la Solidarité Nationale, des agents admis à la retraite et des agents mis en position de disponibilité.

### **Titre 3**

#### **B/ Dépenses de fonctionnement**

*Par rapport au budget 2002, le Projet de budget 2003 en dépenses de fonctionnement a connu une augmentation de 14.857.000 en valeur absolue soit 6,60 % en valeur relative malgré les transferts opérés.*

#### **Titre 4**

#### **C/ Dépenses de transfert**

##### **Les dépenses de transfert**

*Les dépenses de transfert en 2003 ont connu une baisse de 70.000.000 en valeur absolue soit 21,04 % en valeur relative. Cette baisse s'explique par le transfert de la Direction de l'Action Sociale au Ministère de la Famille et de la Solidarité Nationale.*

**Honorables Députés,**

*Je vous remercie de votre aimable attention et vous exprime notre disponibilité pleine et entière à développer avec l'Assemblée Nationale une collaboration fructueuse.*

*En ce qui nous concerne, aucun effort ne sera assez grand pour que nous travaillions ensemble à relever le défi de l'éradication de la pauvreté et la lutte contre la vulnérabilité, conformément à la volonté de Monsieur le Président de la République, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE et de son Premier Ministre Son Excellence Monsieur Idrissa SECK.*

*Je vous remercie.*